

COMITE DE QUARTIER PESSICART-MANTEGA-RIGHI-CYRNOS-LE PIOL

✉ : 268, Avenue de Pessicart - 06100 NICE

☎ : 06 71 66 46 49

claud.giauffret@wanadoo.fr

M. Claude GIAUFFRET
Président du Comité de Quartier
Pessicart-Mantega-Righi-Cyrnos-Le Piol
268, Avenue de Pessicart - 06100 NICE
06 71 66 46 49

Nice, le 08 juin 2020

À

Monsieur Christian ESTROSI
Maire de Nice,
Président de la Métropole NCA
5, rue de l'Hôtel de ville, 06000 Nice

Objet : Réponse au courrier de M. Le Maire concernant l'aménagement et le plan de circulation du boulevard Gambetta, partie haute.

Monsieur le Maire,

Pour donner suite au **groupe de travail** que vous avez réuni le 27 mai, au sujet de la piste cyclable en service sur le Haut Gambetta et auquel nous avons participé à votre invitation, ce dont nous vous remercions sincèrement, vous nous avez adressé ce samedi 6 juin le contenu de vos décisions. En retour, **dans un but constructif**, notre comité de quartier souhaite partager avec vous le résultat des réflexions de son conseil d'administration, réuni exceptionnellement ce dimanche 17 juin à 17 h ; nous avons aussi essayé de prendre en compte les avis de ceux de nos adhérents qui ont réagi rapidement à la lecture de votre lettre, que nous leur avons communiquée dans un souci d'information.

Il ressort de nos débats et des courriels reçus par notre association que, si les **avis sont très partagés sur l'opportunité ou pas de cette piste cyclable** (des arguments pour, des arguments contre,...), elle s'est imposée à tous, « même provisoirement », de façon assez abrupte, sans concertation ni échanges préalables à son traçage ; il en ressort un sentiment de **manque de préparation et de communication** avec les usagers du boulevard au vu de ses impacts sur leurs déplacements, comme par exemple l'accès à la ville et ses commerces depuis nos collines du Piol, de Pessicart ou de St Pierre de Féric ; le flou qui entoure aussi les aménagements peut-être à venir sur **Cessole**, interroge certains de nos adhérents : la population que nous représentons souhaite être concertée avant tout engagement de travaux sur cette artère vitale pour leurs déplacements.

Les conditions de circulation sur le Haut Gambetta nous font craindre à tous un **manque de sécurité pour l'ensemble des usagers** du fait de la nature des aménagements existants et de ceux annoncés en complément : **mauvais état général de la chaussée** en particulier en bordure des trottoirs et des trottoirs eux-mêmes, aires de stationnement très limitées pour déposer les vélos, **absence de protection des cyclistes** par une délimitation physique conséquente, circulation de deux-roues

COMITE DE QUARTIER PESSICART-MANTEGA-RIGHI-CYRNOS-LE PIOL

✉ : 268, Avenue de Pessicart - 06100 NICE

☎ : 06 71 66 46 49

claud.giauffret@wanadoo.fr

motorisés empiétant en bordure de piste pour doubler les autres véhicules faute d'espace suffisant, **persistance de stationnement en infraction**, certes très limité mais imposant aux autres véhicules de se déporter sur la piste en franchissant la limite séparative tout en générant de la pollution sonore (klaxons), multiples traversées de la voie, **danger lors des changements de direction des vélos ou des autres véhicules** pour rejoindre des voies traversantes comme aux carrefours Thiers - Gambetta, Garnier - Gambetta - Cessole,... (Suggestion : cycle des feux tricolores de passage des vélos, distinct de celui des voitures).

S'agissant d'une expérimentation, comme vous le soulignez à répétition depuis plus d'un mois, le CA de **notre comité souhaite partager** en retour avec vous d'autres **réflexions ou interrogations** sur les nouveaux aménagements que vous annoncez mettre en place dans votre courrier :

- Aires de livraison déjà tracées, au nombre de 11 :

Quelles mesures comptez-vous prendre pour :

- * Assurer le respect de leur disponibilité jusqu'à midi et optimiser leur utilisation par les véhicules de livraison et leur chauffeur,
- * Faciliter leur accès aux réserves des magasins,
- * Organiser la rotation des véhicules et prévenir ainsi tout arrêt en pleine voie comme c'est souvent le cas à l'heure actuelle (mercredi dernier par exemple, 7 bus bloqués par une livraison prolongée en pleine voie entre Gutenberg et Garnier) ?

Le stationnement payant avec une durée limitée et avec franchise sur l'ensemble du boulevard (et sur les aires de livraison à partir de midi) est, nous semble-t-il, de nature à favoriser l'accès aux commerces des clients de passage... à condition là encore d'une grande fermeté.

- Mise en double sens de la rue Cros de Capeu :

Puisque Pessicart, en aval de son croisement avec Cros de Capeu, restera à sens unique (ouf !), Il s'agit d'un retour partiel à la situation qui prévalait avant 2011 et la mise en service, sur proposition et en concertation avec le comité de quartier, du plan de circulation actuel sur le carré, Pessicart / Gambetta / Garnier / Cros de Capeu.

Nos interrogations portent :

- * Sur ses conséquences, quand la circulation est intense, aux heures de pointe, sur le franchissement de l'intersection entre l'extrémité de Joseph Garnier et Cros de Capeu avec un double flux de véhicules à couper pour remonter sur les collines.
- * Sur la difficulté accentuée pour les bus 63 ou scolaires à tourner à gauche sur Cros de Capeu puis à droite sur Pessicart (rayon de braquage exigeant un déport sur la voie de gauche descendante à deux reprises successives). A l'heure actuelle le 63 reste déjà régulièrement coincé au croisement Cros de Capeu / Pessicart lorsqu'une des deux voies à sens unique sur Cros de Capeu est occupée par du stationnement en double file et qu'en face, sur Pessicart, d'autres véhicules en double file entravent le passage, aux heures d'entrée et de sortie du groupe scolaire contigu. Situation maintes fois soulevée par le comité mais restée sans réponse.

* Nous redoutons également l'impact de cette nouvelle situation par le déport du stationnement en infraction sur le bas de Mantega-Righi souvent partiellement bloqué aux mêmes moments.

Il sera d'ailleurs difficile de voir l'impact de ce double sens tant que la rentrée et la sortie des élèves ne seront que partielles

Suggestion : une solution peut-elle être trouvée avec le groupe scolaire Nazareth, qui dispose d'un vaste domaine foncier, pour accueillir les véhicules des parents ou pour les convaincre de se déplacer

COMITE DE QUARTIER PESSICART-MANTEGA-RIGHI-CYRNOS-LE PIOL

✉ : 268, Avenue de Pessicart - 06100 NICE

☎ : 06 71 66 46 49

claud.giauffret@wanadoo.fr

autrement (parc à vélos pour les scolaires et leurs parents ouvrant sur la piste cyclable, utilisation des transports en communs.) ?

- Parcs relais :

Sujet enfin pris en compte dans notre secteur qui est, depuis la mise en chantier de la ligne 1 du tram, totalement oublié ; même si c'est de façon évasive, nous vous en remercions, mais nous ne pouvons pas nous empêcher de penser à toutes les opportunités gâchées dans le passé, malgré nos sollicitations, et livrées à la construction de grands ensembles immobiliers (menuiserie Bertagna rue Cros de Capeu, Garages de la Poste rue Eden Park, angle Pessicart Sablières plus récemment...).

* Quelles conditions d'accès à ces Parcs pour les véhicules à 2 ou 4 roues motorisés, quelle place pour les riverains ?

* Quelle capacité à l'angle Garnier / Gambetta ? Elle nous paraît bien limitée alors que des centaines de véhicules, voire plus, descendent tous les matins de nos collines.

* Goiran n'est pas adapté au débouché de Pessicart (mais fort utile pour le haut de Nice Nord et le débouché de Jean Behra, La Clua...).

* Gorbella, ce n'est pas notre secteur non plus, mais sûrement une bonne idée au vu de la saturation au terminus du Tram.

* Pont de la Gare Thiers : pouvez-vous expliciter la situation et la capacité d'accueil de ce projet de parking relais ?

Nos propositions :

* Y-a-t-il possibilité de réserver des places, en nombre, dans le **parking gare du Sud**, pour un parc relais (là aussi demande formulée en vain en son temps).

* Quid du Parking Jeanne d'Arc ?

* **Angle Roi Robert Pessicart** et un peu en amont, vastes terrains disponibles qui préviendraient l'entrée de nos véhicules dans la ville + service de navettes fréquentes à créer + desserte par la ligne 70 et 63 déjà existantes et peut être la ligne 11 à proximité quand vos services comprendront que notre demande va dans votre sens : limiter les véhicules en ville.

* Enfin, nous vous rappelons que nous souhaiterions que sur nos collines des **dessertes nocturnes** soient étudiées, car si nous devons être en ville après 20 h 00, la voiture est obligatoire.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments les meilleurs

Pour le comité de quartier et son conseil d'administration

Le Président,
Claude GIAUFFRET